

Monsieur David BELLANGER  
Directeur Territorial CEMÉA Bretagne

Quimper, le 7 septembre 2018

Ref dossier : Hélène Le Juge  
Objet : Formation Loisirs & Handicap  
PJ : Plaquette d'information

Madame, Monsieur,

Mouvement d'Éducation Nouvelle et d'Éducation Populaire, association complémentaire de l'école publique, les CEMÉA (*Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active*) agissent au quotidien pour promouvoir une éducation et une culture pour le plus grand nombre, pour développer la responsabilisation, l'autonomie, la socialisation, pour favoriser la liberté, la citoyenneté et la solidarité. La formation professionnelle continue des personnels constitue aujourd'hui un des enjeux fondamentaux de la qualité des services rendus dans les domaines de l'Éducation et de l'Animation. A tous les niveaux de responsabilité et de mise en œuvre, la conduite d'un projet nécessite des compétences théoriques et pratiques des acteurs.

Attentifs à cette exigence, les CEMÉA proposent des actions de formation, de conseil et de recherche adaptées aux particularités de chaque collectivité ou structure concernée. Celles-ci peuvent s'adresser aux élu.es, parents, cadres de l'animation, personnels des temps périscolaires...

Au travers de ces actions, les CEMÉA souhaitent accompagner la mise en œuvre des projets des collectivités locales, des structures socio-éducatives confrontées à l'enjeu majeur que représente l'Éducation. Nous disposons, en tant que mouvement pédagogique, d'outils spécifiques d'étude et de recherche sur l'ensemble des champs de leurs interventions.

Accueillir la différence dans nos différents lieux de travail est une évidence cependant un certain nombre de raisons conscientes ou inconscientes freinent cette réalisation, car souvent la différence provoque de l'inquiétude, du silence, de la peur, jusqu'à même l'exclusion.

La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées constitue un changement fondamental dans les secteurs sanitaires, médico-social, social et culturel. La société doit s'organiser pour rendre possible projet de vie élaboré par et pour chaque personne handicapée.

Les actions de terrain des CEMÉA ont pour objectif d'aider les professionnel.les à répondre aux besoins et aux souhaits des personnes handicapées. La singularité de chaque individu, la situation particulière d'une personne handicapée doit être prise en compte en conformité avec son projet de vie. Forts de notre expérience sur les territoires du Finistère et du Morbihan avec la CAF et la DDCS/DRJSCS, nous avons développé une expertise pertinente montrant notre capacité à interagir avec des acteurs et un territoire.

C'est pourquoi nous souhaiterions vous rencontrer afin d'échanger sur les différents aspects de notre action sur le territoire et voir ensemble s'il y a des actions convergentes que nous pourrions co-porter.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements et le cas échéant une collaboration future, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

David Bellanger, directeur territorial